



Règlement communal - Commune de Sandweiler
Modification du règlement-taxe relatif à l'enlèvement, le recyclage et la gestion des déchets.

En séance du 16 décembre 2021 le conseil communal de Sandweiler a modifié le règlement-taxe relatif à l'enlèvement, le recyclage et la gestion des déchets.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 18 mars 2022 et par décision ministérielle du 30 mars 2022 et publiée en due forme.

